



LA RECETTE D'UN SUCCES

Un nouvel Artisan en'Or à Faches-Thumesnil (59)

Hervé Delepierre, Pâtisserie Delepierre, obtient la certification Artisan en'Or

La passion de la pâtisserie

Hervé Delepierre a commencé comme apprenti. Il a multiplié les expériences professionnelles jusqu'à devenir chef pâtissier. Arrivé un peu par hasard dans ce métier, après 27 ans, la pâtisserie est devenue une passion qui lui tient à cœur.

100% fait-maison

Certifié pour la pâtisserie, Hervé Delepierre propose uniquement du fait maison en respectant les produits et les saisons. Boulangerie, pâtisserie, traiteur et chocolaterie, tout ce qu'il propose est fabriqué dans son établissement.

Lille, un choix stratégique

Faches-Thumesnil, en périphérie Lilloise, est un emplacement idéal pour Hervé Delepierre. La densité de la population y est rassurante pour la prospérité de son entreprise et le local convoité était particulièrement adapté avec un grand laboratoire.

Artisan en'Or

La certification Artisan en'Or correspond au savoir-faire de cet artisan. Le fait maison et les produits locaux sont les ingrédients incontournables de la recette du succès d'Hervé.

Un Artisan en'Or garantit au moins 80% de produits faits maison, une gamme de produits variée et permanente, travaillée en étroite collaboration avec des fournisseurs de matières premières de la région. Il réinvente sans cesse le savoir-faire de la Région Hauts-de-France pour offrir une entière satisfaction aux consommateurs.

Dans le futur ?

Avec sa femme, co-gérante, et son équipe de 25 salariés, il souhaite pérenniser son entreprise. Passionné, il continuera à travailler avec des produits locaux et de saison. La fabrication maison est sa priorité.

Pour toute demande d'interview

Hervé Delepierre - 03 20 95 16 90 - 06 61 90 07 02

A propos – www.artisanenor.fr - Facebook #artisanenor

Créée en 2009, à l'initiative de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail du Nord-Pas de Calais, la marque Artisan en'Or est portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France depuis 2010. 6 filières ont été inscrites dans cette démarche : boucherie, charcuterie, boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et restauration. L'action Artisan en'Or est soutenue et financée par la Région Hauts-de-France et l'Europe au travers du Fonds Européen de Développement Régional. Les Fédérations représentatives de l'artisanat des métiers de bouche participent également au développement de la démarche Artisan en'Or.

Contact presse Artisan en'Or

Carine Martin | Agence Presstance : 0 344 544 344 – cmartin@presstance.com